



Paris, le 28 février 2011

Perspectives RH 2013 : « Les éléments de langage »

Suite à la divulgation par FORCE OUVRIÈRE du document de 100 pages indiquant dans le détail des « fiches réformes » de perspectives RH 2013, la vraie nature de cet outil a été dévoilée :

- le déplacement de plus de 10 000 agents,
- « *il vaut mieux mal modéliser une réforme que de ne pas la modéliser* », avec du résultat déplorable (en postulat, dans le préambule même du document de travail !)
- des réformes inconnues jusqu'à présent et des décisions cachées de tous, comme c'est devenu l'habitude,
- une interdiction aux RBOP de communiquer aux services,
- l'identification des postes à clôturer en 2011.

Depuis cette divulgation par FORCE OUVRIÈRE le 17 janvier 2011, aucune concertation n'a eu lieu avec les représentants du personnel sur ce « projet » ; les organisations syndicales sont en attente d'une réunion prévue le 10 mars (soit près de deux mois après !).

Les agents se sont mobilisés avec FORCE OUVRIÈRE : interpellation durant les vœux de la Ministre, demandes d'audiences locales, action lors de la réunion des DREAL, interpellation du Secrétaire Général lors de ses tournées. Ces mouvements ont entraîné un « recadrage » de la démarche.

Aucune concertation, ni même information n'ayant eu lieu à ce jour, nous livrons en synthèse les informations en notre possession :

Visio M Postes continuera d'être utilisé : Cet outil au nom barbare continuera à être utilisé. Pourtant, il ne fonctionne pas. Les informations contenues sont FAUSSES et la correction des données est laborieuse ... mais le maître d'ouvrage de l'outil (la DRH) s'échine à utiliser des données fausses et à en tirer des conclusions erronées

Directions de Programmes opposées à la démarche : Elles auraient marqué leur hostilité face à la méthode employée par le SG et la DRH sur « Perspectives RH 2013 » ... même si certaines Directions de Programme jouent aux apprentis sorciers en proposant de nouvelles réformes visant à des redéploiements qui conduiront inévitablement à des suppressions de missions et d'ETP !

Suppression de la collecte des informations nominatives sur les postes à supprimer en 2011 : Cette « décision » ne remet pas en cause la véritable nature et les objectifs conduits par la démarche « Perspectives RH 2013 » ... et le Secrétariat Général ne s'en cache pas dans ses présentations régionales.

Mais peut être le ministère entend-t-il ainsi juste désamorcer la révolte qui gronde ?

Les services autres que les RBOP n'auront pas leur mot à dire : Les directeurs des services déconcentrés sont exclus de PRH 2013 : ils seront au mieux associés pour des réunions « d'explication » de la méthode de GPRH.

Tout sera concentré autour des équipes-projets des DREAL, elles mêmes « encadrées » par un cabinet privé « voix de son maître » ministériel. Manager dans la confiance, c'est un programme ..

Les RBOP sont sollicités pour imaginer des mesures d'accompagnement : Ce ne sont que de belles paroles... Alors que le ministère s'est laissé dépouiller de plusieurs millions de crédits de masse salariale en 2010, comment imaginer des mesures d'accompagnement ?

... Sauf peut-être l'accompagnement vers la sortie ..(voir point formation ci-après) ?

L'administration indique que les réformes de « Perspectives RH 2013 » sont issues de la RGPP et actées, qu'on ne reviendra pas dessus et qu'elles ont fait l'objet d'une concertation avec les organisations syndicales nationales. Cet élément de langage de l'administration centrale est un MENSONGE. Il suffit pour le vérifier de lire le compte rendu du CMPP. Plusieurs desdites réformes ne sont pas issues de la RGPP mais de convictions propres aux dirigeants du ministère.

La plupart des mesures peuvent encore être modifiables (ADS, conduite d'opération, ingénierie, voies navigables,...).

Et en aucun cas une concertation n'a été faite au niveau national. Par ailleurs, les chiffres nationaux de « Perspectives RH 2013 » sont incohérents ou faux : certaines suppressions d'emplois ne concernent même pas le périmètre du ministère (puisque dans certaines DDI, cela relève d'ETP d'autres ministères), des ETP sont supprimés alors que les emplois ont déjà disparu au risque de voir le budget se baser sur ces chiffres pour fixer les objectifs de suppressions d'effectifs (par exemple en ingénierie publique).

Les services devront donc supprimer des ETP sur certaines missions alors qu'ils avaient déjà repositionné les agents. Si « Perspective RH 2013 » est maintenu, cela conduira par exemple à supprimer les missions d'ATESAT et d'ADS, mais aussi du conseil aux élus !

L'administration affirme que « Perspectives RH 2013 » serait une opportunité pour les agents en leur offrant de meilleures conditions de mobilité. Il s'agit d'une insulte faite aux agents de ce ministère qui ont toujours su évoluer, s'adapter aux nouvelles missions, changer de métiers...

Les agents sont opposés à la mobilité forcée et veulent pouvoir continuer à bénéficier d'une mobilité choisie.

Par contre, le ministère entretient les freins à la mobilité (postes réservés, interdiction de mobilité vers certaines régions comme en Aquitaine, compteurs budgétaires...) pour remplir son objectif prioritaire : pourvoir les postes vacants tout en faisant fondre les effectifs.

L'administration affirme que les agents doivent s'adapter à un monde qui change tout le temps et que « Perspectives RH 2013 » est un outil pour pouvoir effectuer la transformation du ministère. « Perspectives RH 2013 » n'est pas un outil pour que le ministère se positionne sur de nouveaux métiers ... mais est bel et bien un outil de déplacement massif des personnels, essentiellement d'ailleurs vers d'autres ministères ou fonctions publiques (voir ci-dessous).

De surcroît, aujourd'hui les agents de ce ministère n'ont plus le droit de se former dès lors que cela suppose des frais de déplacement.

Tous les services subissent cet oukase : il n'y a plus de crédits disponibles pour former les agents !

L'enjeu de « Perspectives RH 2013 » est de faire sortir le plus possible d'agents vers d'autres ministères ou vers les collectivités locales. Le courrier transmis aux Préfets par la ministre (que nous avons pu nous procurer et que nous divulguons ci-joint) pour présenter le projet est explicite :

- « *Le ministère a en effet souhaité inscrire son action dans l'interministérialité pour utiliser toutes les possibilités qu'offre aujourd'hui la mobilité interministérielle (sic) voire inter-fonctions publiques (resic) »,*

- « *offre de formation pour accompagner les agents dans leurs mobilités »,*

- [La mobilité sera organisée par les SGAR]

Il est aussi mensonger : « *le MEDDTL conduit cette démarche en prenant en compte les attentes des agents* » (il faut le lire pour le croire !).

« Perspectives RH 2013 » ne change donc pas de nature malgré le prétendu recadrage :

→ **Les réformes décidées en centrale, sans consulter les services ni les représentants du personnel, ne sont pas remises en cause.**

→ **L'objectif de « Perspectives RH 2013 » est de déplacer des agents surtout vers l'extérieur du ministère et AUCUN moyen de formation n'est alloué.**

→ **L'interministériel et l'inter-fonctions publiques primeront.**

La DRH continuera à utiliser des chiffres faux à partir d'outils qui ne marchent pas... Quelle importance ? pour elle, ce ne sont pas des agents mais des ETP !

Derrière « Perspectives RH 2013 », il y a des abandons de missions : ADS, ATESAT, bâtiment durable, risques, urbanisme, ingénierie routière, ...

**Ensemble, organisons-nous pour
RÉSISTER À PERSPECTIVES RH 2013
HALTE A LA CASSE DU MINISTÈRE !**